



Communiqué Commun des syndicats FO, CFTC et UNSA Santé Sociaux de l'AP-HP

Le gouvernement décide d'aller très vite sur le dossier retraite et veut se servir de la Fonction Publique Hospitalière comme d'une première étape dans la perspective de la contre réforme qui se prépare, imposant la **remise en cause de la catégorie active donc de la possibilité de départ à la retraite à 55 ans.**

Les 30, 31 mars et 1^{er} avril 2010, l'Assemblée Nationale doit examiner et voter un article 30 dans la loi de rénovation du dialogue social issu de la loi du 20 août 2008.

Cet article doit supprimer le bénéfice de la catégorie active aux personnels paramédicaux (IDE, Manip, Kinési, ...) et cadres soignants de la Fonction Publique Hospitalière.

Supprimer aujourd'hui la référence à la catégorie active des soignants de catégorie A et B, c'est la porte ouverte à la suppression de celle-ci pour tous les personnels qui en bénéficient actuellement (Aides-soignants, Agents Hospitaliers, Blanchisseurs, ...).

Les Fédérations syndicales FO – CFTC – CFE CGC – UNSA appellent à manifester nationalement à Paris pour que l'article 30 supprimant la catégorie active soit purement et simplement retiré de l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale.

Les syndicats FO, CFTC et UNSA Santé Sociaux de l'AP-HP appellent les personnels de l'AP-HP à participer à la manifestation nationale avec les hospitaliers de Lyon, Marseille, Nantes, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lille,

Strasbourg, Poitiers, Toulouse,...

Le mardi 30 mars à PARIS

Rendez-vous → Gare Montparnasse – 13 heures

Sur les revendications suivantes :

MAINTIEN :

- 1 de la catégorie active (possibilité de départ à la retraite à 55 ans) et extension à toutes les catégories professionnelles
- 2 du Code des pensions civiles et militaires, des régimes spéciaux, de la CNRACL
- 2 du calcul de la retraite sur les 6 derniers mois de salaire

RETOUR aux 37,5 ans pour tous Public-Privé

ARRET de l'allongement de la durée de cotisation

SUPPRESSION de tout système de décotes

Pour participer à la manifestation nationale, contactez les délégués syndicaux FO, CFTC et UNSA Santé Sociaux de l'AP-HP de votre hôpital.